# essertines info N°32 nov. 2025

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

#### / Votations



# Qui a le droit de vote?

Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans révolus, inscrit au registre du corps électoral et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer aux scrutins. Le droit s'exerce exclusivement dans la commune où le membre du corps électoral est inscrit (domicile politique).

Les conditions et modalités de participation des Suisses de l'étranger, inscrits comme tels au registre central de la Commune de Lausanne, sont réservées.

Les personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale ou qui sont représentées par un mandataire pour cause d'inaptitude en raison d'une incapacité durable de discernement sont privées du droit de vote. Elles peuvent être intégrées ou réintégrées dans le corps électoral, par décision de la municipalité de leur commune de domicile en prouvant qu'elles sont capables de discernement, en particulier par la production d'un certificat médical.

#### Vous êtes de nationalité étrangère

#### Droits politiques des personnes étrangères sur le plan communal

Dans le canton de Vaud, plus de 90'000 personnes de nationalité étrangère peuvent **voter, élire et être élues** sur le plan communal, comme les citoyen-ne-s suisses.

La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques, lorsque chacune des conditions suivantes est remplie:

- Avoir 18 ans révolus.
- Être domicilié-e dans une commune vaudoise, au bénéfice d'une autorisation B ou C
- Avoir eu son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années (en étant titulaire d'une autorisation B, C, Ci, N ou F).
- Avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années (en étant au bénéfice d'une autorisation B, B étudiant, C, Ci, N, F ou L).

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement dans le registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

suite page suivante

#### / Edito

# Élections communales 2026

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le printemps 2026 marquera un moment important pour notre commune, le renouvellement de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2026-2031.

Au terme de six années passées comme municipal et de cinq années comme syndic, j'ai eu le privilège de découvrir de l'intérieur, toute la richesse et les défis de la gestion communale.

Servir la collectivité m'a appris combien notre système démocratique repose avant tout sur l'engagement de personnes motivées, prêtes à donner de leur temps et de leurs compétences au service du bien commun.

Etre élu au sein d'une Municipalité ou d'un Conseil communal, c'est participer activement aux décisions qui façonnent notre quotidien, l'aménagement du territoire, la vie associative et culturelle, les infrastructures, les finances communales, ou encore la durabilité de nos projets pour les générations futures. C'est aussi une formidable aventure humaine, faite de rencontres, de discussions parfois passionnées mais toujours enrichissantes, où l'intérêt général doit rester notre fil conducteur.

A l'heure où s'ouvrent les élections communales de la prochaine législature, j'aimerais encourager toutes celles et ceux qui en ont l'envie à franchir le pas, que ce soit pour rejoindre la Municipalité ou le Conseil communal.

suite page suivante

(suite édito page de couverture)

Notre commune a besoin de forces vives, de nouveaux regards et d'énergies variées pour continuer à avancer et relever les défis de demain.

Je vous invite donc, non seulement à exercer votre droit de vote, mais aussi à envisager de vous engager personnellement dans cette belle mission citoyenne.

Votre participation est essentielle, c'est elle qui garantit une démocratie vivante et proche de chacun.

Avec mes salutations les plus cordiales.

Alexandre Gygax Syndic

#### / Scannez-moi!

Retrouvez tous les numéros d'essertinesinfo sur le site de la Commune d'Essertines!



(suite élections communales 2026)

#### 8 mars 2026

Election à la municipalité (1er tour)

Election au conseil communal (1er tour selon le système majoritaire)

Dépôt des dossiers de candidature: du 5 au 12 janvier 2026 au plus tard

#### 29 mars 2026

Election à la municipalité (2e tour)

Election au conseil communal (2º tour selon le système majoritaire)

Dépôt des dossiers de candidature: mardi 10 mars 2026 au plus tard

#### 26 avril 2026

Election à la syndicature (1er tour)

Dépôt des dossiers de candidature : mardi 7 avril 2026 au plus tard

#### 17 mai 2026

Election à la syndicature (2e tour)

Dépôt des dossiers de candidature: mardi 28 avril 2026 au plus tard

Les élections se dérouleront selon le système majoritaire.

Seront élus 5 conseillers municipaux, 35 conseillers communaux et au moins 12 suppléants.



#### **VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.**

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

#### QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT-E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié•e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

#### COMMENT S'INSCRIRE?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

#### PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT-E!

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune! Parents, retraité es, jeunes, indépendant es, salarié es: vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.







#### / STEP d'Essertines-sur-Yverdon

## Installation de panneaux solaires photovoltaïques

Dans sa séance du 17 juin 2024, le Conseil communal adoptait le préavis 03/2024 portant sur la pose de panneaux solaires photovoltaïques à la STEP d'Essertines-sur-Yverdon.

34 panneaux solaires ont été posés sur la toiture du bâtiment, ainsi que 28 dans le talus attenant.

L'installation a été réalisée par la société Volta Swiss et a été mise en fonction au printemps dernier. Les batteries devraient nous permettre de passer à une autoconsommation d'environ 80%, divisant les coûts d'électricité annuels par moitié. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la continuité du développement des énergies renouvelables sur le territoire communal et de la diminution des coûts d'électricité de nos installations. Cette mesure est inscrite dans notre Plan Energie et Climat Communal (PECC).

Yves Collet

# Envie de vous engager dans le bénévolat?

L'association Bénévolat Vaud a pour mission de soutenir et promouvoir le bénévolat, la vie associative et les groupes d'entraide dans le canton de Vaud.

Dans ce cadre, nous mettons à votre disposition, la plupart du temps gratuitement.

Dans ce cadre, nous mettons à votre disposition, la plupart du temps gratuitement, les services suivants:

- Une plateforme d'annonces bénévoles en ligne: www.benevol-jobs.ch, qui met directement en lien les associations en recherche de bénévoles avec les personnes potentiellement intéressées par les activités proposées.
   Plus de 8'000 vaudoises et vaudois consultent ce site web chaque mois.
- Des entretiens de conseil gratuit en matière de bénévolat, de vie associative et d'entraide. Ceci quels que soient vos projets et vos défis.

Comment s'engager? Comment valoriser son expérience? Comment favoriser le bénévolat? Découvrez nos prestations!

**Appelez-nous simplement**: 021 313 24 00, ligne ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h30.

Plus d'information sur www.benevolat-vaud.ch Bénévolat Vaud • Av. Louis-Ruchonnet 1 • 1003 Lausanne



#### / Info bourse communale

Il arrive parfois que vous receviez plusieurs factures à la même période adressées au nom de différentes personnes composant votre ménage.

Dans ce cas, il est essentiel d'effectuer un paiement séparé pour chaque factures reçues. Autrement dit, si vous recevez deux factures, vous devez réaliser deux virements distincts, chacun avec le montant et la référence de la facture concernée. Il est important de ne pas additionner les montants en un seul paiement ni d'utiliser une ancienne référence pour le paiement (se référer au QR code).

#### Pourquoi cette règle?

Notre système de facturation ne peut pas intégrer votre intention de régler deux factures en même temps si vous ne faites qu'un seul virement, d'autant plus si cela concerne des débiteurs distincts. Dans la pratique, le paiement unique sera attribué à une seule facture, qui apparaîtra alors comme payée en surplus, tandis que l'autre restera enregistrée comme impayée. Cela provoque ensuite des complications administratives et vous expose au processus de rappel ainsi qu'aux frais liés à cette démarche.

Merci d'avance pour votre attention à ce sujet et n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute ou de questions.

Florence Baudraz

#### Les Dicastères

depuis le 1 er janvier 2024

#### ALEXANDRE GYGAX (municipal depuis 2014, syndic dès 2021)

Administration générale - Finances - ASIRE - Informatique - ARGdV

#### CHRISTIAN GONIN (municipal depuis 2006, vice-syndic dès 2016)

Forêts · Routes communales et chemins · Éclairage public · Domaines · Place de sports et buvette · Manifestations · Sociétés locales

#### LAURIANE CHUARD

(municipale depuis 2021)

Police des constructions - PGA - EFAJE

#### **SYLVAIN JACOT**

(municipal depuis 2021)

Déchets · Eau / épuration · Employés communaux · SDIS · PCI

#### **YVES COLLET**

(municipal depuis 2024)

Bâtiments communaux - Énergie -Police - Affaires sociales - Cimetières -Cultes - Essertines Demain

# Besoin d'aide? Appelez la hotline Centrale des solidarités : 0800 30 30 38

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est face à une difficulté, lorsqu'on a une question ou besoin d'aide.

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à toute la population du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de problèmes familiaux (divorce, violence conjugale), de difficultés administratives ou d'isolement. Elle donne aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes.

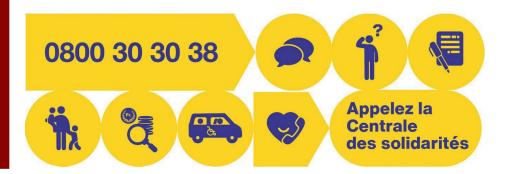
Selon votre demande, des professionnels vous soutiennent par téléphone ou par email et vous mettent en relation avec les aides et bons services. L'appel est gratuit et confidentiel.

La Centrale des solidarités conseille aussi les professionnels qui recherchent des informations sociales et médico-sociales utiles pour les personnes qu'ils accompagnent.

Les répondants de la hotline sont des professionnels du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Hotline Centrale des solidarités : lundi au vendredi 9h-12h30 & 13h30-17h30 Téléphone au 0800 30 30 38 ou centralesolidarites@avasad.ch

www.vd.ch/centrale-solidarites



N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes ou vos photos!

#### Adresse de la rédaction

Rédaction Essertines-info Route d'Echallens 1 1417 Essertines-sur-Yverdon

redaction@essertines-sur-yverdon.ch

La Centrale des solidarités est financée par le Canton de Vaud. Elle a été mise en place en collaboration avec l'AVASAD et avec l'appui de toutes les communes vaudoises, des Régions d'action sociale et des institutions suivantes: Caritas Vaud, Centre Social Protestant (CSP), Croix-Rouge, Bénévolat-Vaud, Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro-XY et Entraide familiale vaudoise.

La hotline est complémentaire au programme «Vaud pour vous», qui vise également à améliorer l'orientation et l'accompagnement de toute personne confrontée momentanément ou durablement à des difficultés sociales ou médico-sociales.

Département de la santé et de l'action sociale www.vd.ch

# Luttons contre les plantes envahissantes

Introduites de manière accidentelle ou échappées des jardins, les plantes exotiques invasives, appelées aussi néophytes envahissantes, profitent de l'absence de compétition ou de prédateurs pour se répandre massivement aux dépens des espèces locales. Elles causent des dommages parfois importants.

- · A la santé publique, en provoquant allergies, brûlures, irritations cutanées (Ambroisie, Berce du Caucase)
- · A la biodiversité, en éliminant les

espèces indigènes, dont des espèces menacées

- · A la sécurité, en occasionnant des dégâts aux ouvrages, en augmentant les risques d'érosion et en déstabilisant les berges
- · A l'économie, en entraînant des pertes de rendement agricole, en compromettant la régénération forestière ou en augmentant les coûts d'entretien des surfaces envahies.

La lutte contre les invasives est reconnue

comme une priorité par la Confédération et par le Canton. En raison de l'importance des dommages causés et du coût élevé de la lutte, il est important que les interventions soient les plus précoces possible.

La lutte contre les plantes invasives est une responsabilité collective impliquant les services de l'Etat, les communes et les particuliers.

Voici quelques plantes faisant partie de la liste établie par le Canton de Vaud:



Ailante



Ambroisie à feuilles d'armoise, ambroisie élevée



Berce du Caucase, berce de Mantegazzi



Buddleia de David



Bunias d'Orient



Cotonéaster horizontal



Impatiente glanduleuse



Laurier-cerise



Lupin à folioles nombreuses



Renouées du Japon



Robinier faux-acacia



https://www.vd.ch/environnement/

Séneçon du Cap



Solidages américains, verges d'or américaines

Nous vous invitons à vérifier la présence

de ces plantes dans vos jardins et à pro-

céder à leur élimination.



Sumac

biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes-1#c2101910

En cas de doute, nos employés communaux se feront un plaisir de répondre à vos questions. N'hésitez pas à les contacter.

Merci pour votre collaboration.

Plus d'informations sous:

Pierre-Alain Thonney:





# 1er août

Ce 1<sup>er</sup> août, Essertines s'est animé dès les premières lueurs du jour pour célébrer la fête nationale dans une ambiance chaleureuse et authentique. Comme le veut la tradition, le four à pain communal a été allumé tôt le matin, répandant dans l'air les doux effluves de pain chaud. Grâce à l'implication des bénévoles, pains croustillants, tresses dorées, gâteaux maison et pizzas savoureuses ont été confectionnés tout au long de la matinée, ravissant les papilles des petits et grands.

L'après-midi, place à la détente et à la compétition amicale avec le traditionnel tournoi de pétanque organisé par la jeunesse. Les boules ont roulé, les coéquipiers se sont encouragés, les rires ont fusé autour du terrain et la bonne odeur du rôti à la broche ouvrait l'appétit. Un moment de partage intergénérationnel qui a su réunir les habitants dans la bonne humeur.

Après le repas préparé et servi par nos jeunes, la partie officielle s'est ouverte avec l'allocution du syndic suivie par celle de Monsieur Jean-Luc Bezençon, député au Grand Conseil, qui a su trouver les mots justes pour rappeler l'importance de nos valeurs helvétiques, de la solidarité et de la préservation de nos traditions. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive, entre allumage des engins

pyrotechniques, discussions animées et moments de partage.

Lauriane Chuard

#### / Information du TCS

# Rouler avec sa e-trottinette en toute sécurité

La e-trottinette a connu un essor fulgurant ces dernières années. Mais face au nombre d'accidents en hausse, certaines règles sont à respecter.

Pratiques, rapides, et facilement transportables, les trottinettes électriques séduisent un large public et s'imposent comme un moyen de transport incontournable pour les trajets courts. Mais si les ventes ont explosé depuis quelques années en Suisse, il en va malheureusement de même pour le nombre absolu d'accidents impliquant les e-trottinettes. En 2019, 98 accidents étaient recensés contre 716 en 2023. Face à cette situation, le TCS rappelle la nécessité d'adopter des comportements responsables et de se conformer aux règles en vigueur.

#### Une réglementation trop souvent ignorée

Trop d'utilisateurs négligent le fait que la trottinette électrique est un véhicule motorisé. Par conséquent, il est formellement interdit d'emprunter les trottoirs et les zones piétonnes pour circuler. Une trottinette électrique reste un engin relativement lourd qui peut causer de graves blessures en cas de collision avec un piéton. Les conducteurs ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, ou la chaussée, en cas d'absence d'aménagements cyclables. Ils doivent se conformer au code de la route en roulant à droite et les changements de direction doivent être signalés avec la main. Il est également obligatoire de circuler, de jour comme de nuit, avec les phares allumés.

La vitesse maximale autorisée pour ces engins est de 20 km/h, avec une puissance qui ne doit pas dépasser les 500 watts. Enfin, même si le port du casque n'est pas obligatoire, son utilisation est fortement conseillée, tout comme porter des gants.

#### Une utilisation responsable

Pour conduire une trottinette électrique en Suisse, il faut avoir au moins 14 ans. De plus, les conducteurs âgés de 14 à 16 ans doivent posséder un permis de conduire de catégorie M (destiné aux cyclomoteurs) ou G (pour les véhicules agricoles). Ces exigences visent à garantir une utilisation maîtrisée de l'appareil par les plus jeunes. Pour éviter toute mauvaise surprise, il est également conseillé de procéder, si possible, à un essai de la trottinette avant l'achat et de vérifier que le modèle est homologué pour circuler sur la voie publique. Une fois le véhicule acquis, il est préférable de s'habituer à sa conduite dans un endroit sécurisé et à l'écart du trafic et des dangers.

#### Risques en cas de non respect des règles

Les conducteurs qui ne respectent pas les règles de la circulation sur la chaussée, qui circulent sur les trottoirs et les zones piétonnes, ou qui n'ont pas l'âge minimum requis s'exposent à des amendes. Les trottinettes non conformes, qui ne respectent pas les normes techniques exigées, sont interdites et leur usage expose les utilisateurs à des sanctions ainsi qu'à la saisie du véhicule.

# Stationnement sur le domaine public

Le chapitre premier de la police de la voie publique de notre règlement de général de police, section 3, règle la circulation sur le domaine public. L'art. 36 stationnement, indique à son alinéa 1 que les places de stationnement doivent être signalées et marquées conformément aux dispositions légales et réglementaires de circulation routière et de signalisation.

L'usage du domaine public est normal lorsqu'il est conforme à sa nature ou son affectation, qu'il peut être simultanément utilisé par l'occupation temporaire d'un nombre indéterminé d'administrés sans causer de restrictions durables, notamment l'arrêt temporaire ou le stationnement dans les zones prévues à cet effet.

Dès lors, nous rappelons que le stationnement hors d'un emplacement marqué n'est pas autorisé et est soumis à l'amende. Le domaine public ne peut en aucun cas être utilisé à cette fin.

Pour information, voici deux exemples d'amendes possibles:

- Stationner hors des cases ou en dehors d'un revêtement clairement indiqué (art. 79/6 OSR).
   Entre CHF 40.00 et CHF 100.00
   Pendant plus de dix heures = dénonciation ordonnance pénale
- Stationner sur le trottoir, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément, s'il reste un passage d'au moins 1,5 m pour les piétons (art. 41/1bis OCR). Entre CHF 40.00 et CHF 100.00 Pendant plus de dix heures = dénonciation ordonnance pénale

Jusqu'à présent l'accent a été mis sur la prévention et peu de mesures de rétorsion ont été prises. Au vu du nombre important d'infractions commises et du fait que nos avertissements réitérés sont ignorés, des amendes d'ordre seront prochainement distribuées.

A bon entendeur.



# Sortie des aînés d'Essertines

Le jeudi 25 septembre, 55 aînés d'Essertines âgés de 65 à 86 ans ont pris la route à bord d'un car 2 étages pour une journée d'escapade placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Première étape, Cernier. Après un café-croissant, le groupe a visité Evologia, un espace dédié à la nature, à l'agriculture et à la biodiversité. Entre jardins thématiques, expositions de vieux tracteurs et balades bucoliques, les participants ont pu profiter d'un moment paisible, au cœur d'un environnement verdoyant.

Deuxième étape, Bienne. Tout le groupe a embarqué pour une croisière-repas sur l'Aar. À bord, le paysage défilait paisiblement: rives arborées, cygnes et autres canards barbotant, ponts... Chacun a pu savourer un délicieux repas tout en échangeant dans une ambiance détendue et joyeuse.

Après cette parenthèse fluviale, le bateau a accosté à Soleure, ville avec beaucoup de charme. Chacun a pu visiter librement, découvrir les ruelles pavées, les monuments historiques ou simplement se désaltérer.

En fin d'après-midi, le car a repris la route en direction d'Essertines, ramenant les participants avec des souvenirs plein la tête et le sourire aux lèvres. Une journée réussie, où nature, culture et amitié se sont harmonieusement mêlées.

Lauriane Chuard

#### Installation d'une borne de réparation de vélos pour tous

Vous l'aurez peut-être aperçue, elle a été installée devant le complexe communal et scolaire, le long de la route d'Echallens, en collaboration avec le TCS.



Qu'èsaquo?

Une colonne de réparation «TCS bike repAIR» est une colonne multifonctionnelle destinée à être utilisée gratuitement par le public. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer eux-mêmes des réparations simples et sert à promouvoir l'utilisation du vélo. Ces réparations comprennent par exemple le gonflage des pneus, le serrage de toutes sortes de vis et le changement des pneus (de vélo).

Alors n'hésitez pas à l'utiliser!

Yves Collet

#### / Nonagénaire

### Joyeux anniversaire!

Encore nos meilleurs vœux de santé à Madame Silvia Gonin, qui a fêté ses 90 ans le 29 juin dernier, à qui une délégation de la Municipalité a rendu visite.



# / Terrain de sport En Verchère

Les installations extérieures sont à disposition des habitants d'Essertines-sur-Yverdon, en tout temps et nous nous réjouissons qu'elles soient régulièrement utilisées.

Nous rappelons toutefois qu'afin d'éviter des dommages au robot tondeuse, les petites portes de but doivent être remises en place après utilisation. Elles doivent être entreposées sur le tartan ou dans le terrain de pétanque.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

## **PECC**

En 2023, la Municipalité a pris la décision de s'engager dans un Plan énergie et climat communal - PECC - pour les quatre prochaines années, afin de répondre aux enjeux climatiques de manière résolue et cohérente.



#### Pourquoi un plan énergie et climat pour notre Commune?

Chaque Commune a son rôle à jouer face aux enjeux climatiques. Nous avons choisi de nous engager dans de nombreux domaines pour réduire les émissions, nous adapter aux changements climatiques pour améliorer la qualité de vie dans notre commune.

#### Nous faisons partie d'un mouvement commun

Plus de 80 communes sur le canton de Vaud se sont déjà engagées dans la démarche PECC – et 2/3 d'entre elles ont commencé à mettre en œuvre leur plan d'action!

#### Notre plan énergie et climat

L'élaboration du PECC de la commune d'Essertines-sur-Yverdon a été réalisé pendant la période de mars 2023 à juin 2024. Ce dernier a débuté par un état des lieux énergétique et climatique. Sur cette base, des objectifs et une vision à l'horizon 2050 ont été élaborés par la Municipalité. Grâce à une démarche participative, des représentants de la population et des groupes d'intérêts ont eu l'opportunité de participer activement à l'élaboration du plan d'action.

La commune a bénéficié des subventions cantonales pour l'élaboration du PECC. La période de mise en œuvre du plan va de mai 2024 à mai 2027. L'association Essertines Demain a été associée à la démarche et 2 de ses représentants sont membres du groupe de suivi du PECC.

#### Les principales réalisations de l'année écoulée

Voici les principales actions déjà réalisées durant la première année de mise en œuvre :

- Journée de ramassage des déchets du 29 mars 2025 (village et Buron)
- Troc pour enfants du 6 avril 2025
- Remplacement de l'éclairage du terrain de sport
- · Signature de la Charte des talus
- Remplacement de la haie de laurelles du cimetière par de la charmille
- Panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de la STEP avec batterie de stockage

#### Nos projets pour l'année à venir

Nous continuons sur notre lancée pour la réalisation de notre plan d'action, avec au programme, entre autres:

- Remplacement du congélateur communal
- Conférence publique sur la protection des oiseaux et des chauves-souris
- · Audit énergétique des bâtiments communaux
- · Atelier de conception de nichoirs
- Séance d'information sur la Charte des jardins

Si vous souhaiter contribuer à la réalisation de notre plan climat, vous pouvez contacter le bureau communal qui vous aiguillera.

Luc Giger, Weinmann energies

#### / Installation d'une pompe à chaleur

# Formulaire d'annonce avec dispense d'autorisation

Le Conseil d'Etat adoptait en juin 2023 la révision des règlements d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et de la loi sur l'énergie (RLVLEne), en vue de simplifier la procédure d'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air dans le canton. Cette révision, bloquée par un recours, a aujourd'hui été validée par la Cour constitutionnelle (CCST) dans son arrêt du 12 janvier 2024 (CCST.2023.0007), qui n'a pas été porté devant le Tribunal fédéral. Elle peut donc déployer ses effets.

Désormais, le nouvel article 68c RLATC dispense d'autorisation de construire ces systèmes de chauffage installés à l'intérieur d'un bâtiment existant. C'est également le cas à l'extérieur d'un bâtiment existant, pour autant

que la pompe à chaleur envisagée s'intègre au bâti existant, n'excède pas un volume de 2 m³, ne porte pas atteinte à d'autres intérêts prépondérants et respecte les distances minimales par rapport au voisinage (détails dans l'annexe IV du RLATC). A une altitude de plus de 1'000 mètres, cette dispense d'autorisation ne concerne que les bâtiments existants disposant du label Minergie ou d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) de classe C.

Quant aux pompes à chaleur sol-eau, elles restent soumises à autorisation.

Une pompe à chaleur doit être annoncée à l'Autorité communale au moyen d'un formulaire mis à disposition par la Direction générale de l'environnement (disponible sur le lien https://www. vd.ch/environnement/energie/formulaires-energie#c2095392), accompagné d'un plan de situation et de la fiche technique de l'installation.

Après contrôle des conditions susmentionnées, une dispense d'autorisation de construire peut être accordée. Les projets prévus hors de la zone à bâtir doivent toutefois toujours être transmis à la Direction générale du territoire et du logement.

Si les conditions d'une dispense ne sont pas réunies, un projet d'installation de pompe à chaleur reste soumis à une procédure classique de demande de permis de construire.

Notre municipale, Mme Lauriane Chuard, demeure à disposition pour tout renseignement complémentaire par courriel à l'adresse lauriane.chuard@essertines-sur-yverdon.ch

#### / Duel intercommunal

# Essertines a bougé du 1er mai au 1er juin 2025.

Notre commune s'est mobilisée avec enthousiasme pour participer au Duel intercommunal de la COOP, un événement national qui célèbre l'activité physique, la convivialité et la promotion d'un mode de vie sain.

Pendant un mois, les habitantes et habitants d'Essertines-sur-Yverdon ont chaussé leurs baskets, enfilé leurs casques de vélo ou simplement profité de balades en famille pour cumuler des minutes d'activité physique. Chaque mouvement comptait: marche, course, foot, yoga, natation... Tout était bon pour faire grimper le compteur communal!

Au-delà de la compétition, ce Duel a été l'occasion de faire découvrir les différentes sociétés locales et particuliers qui proposent des activités sur le territoire communal. Un programme riche et varié, ce ne sont pas moins de 15 activités différentes sur 12 journées, a été proposé. Autant d'occasions de se retrouver et de partager de jolis moments.

Essertines-sur-Yverdon a accumulé 113'900 minutes (60 millions au niveau national) ce qui fait que nous terminons au 35<sup>ème</sup> rang de notre catégorie. Un résultat dont nous pouvons être fiers!

Bravo et merci aux organisateurs et à tous les habitants, petits et grands, sportifs ou pas qui ont joué le jeu et participé avec enthousiasme.





s @ Lauriane Chua

#### En bref

#### **SÉANCE DU 24 MARS 2025**

Présence: 27 conseillers

- Accepté le préavis concernant la Stratégie Régionale de la Gestion des Zones d'Activités du Gros-de-Vaud
- Accepté le déplacement du congélateur communal
- · Communications de la Municipalité
- Communication du Bureau

#### **SÉANCE DU 16 JUIN 2025**

Présence: 28 conseillers

- Approuvé le rapport de gestion 2024
- · A approuvé les comptes 2024
- · Communications de la Municipalité

COMPOSITION DU CONSEIL
COMMUNAL DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025
AU 30 JUIN 2026

#### **Agenda**

#### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL EN 2025

 Le lundi 8 décembre à la salle de la Balance à Essertines

Les séances sont publiques

#### **PROCHAINE VOTATION**

• 30 novembre 2025

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 9h00 à 11h00.

N.B. Les enveloppes de vote déposées après 11h dans la boîte aux lettres à l'extérieur du collège ne sont pas prises en considération.

#### / Conseil communal

# Compte rendu

DANS SA SÉANCE DU 24 MARS 2025. LE CONSEIL COMMUNAL A:

#### Accepté le préavis concernant la Stratégie Régionale de la Gestion des Zones d'Activités du Gros-de-Vaud

Cette stratégie a été mise en place pour donner suite à la LAT adoptée en 2014. Il y avait un moratoire sur ces zones d'activités. Ce n'est que depuis 2019 que le Gros-de-Vaud y travaille. Le constat a été que ces zones étaient sous-valorisées en équivalent plein temps et que la région est sous-dimensionnée par rapport au nombre d'hectares. Une densification doit être effectuée et des nouvelles zones seront créées via cette stratégie de gestion.

Pour que cela puisse se faire, toutes les communes avec leurs Conseils communaux ou généraux du Gros-de-Vaud doivent l'approuver. Les zones concernées de notre commune ne seront pas touchées par ce plan. L'ARGVD pilote ce projet, c'est l'interlocuteur unique pour les entreprises.

#### Accepté le déplacement du congélateur communal

L'actuel est vétuste et énergivore, une soixantaine d'habitants en profitent encore, mais tout n'est pas attribué. Il aura la même capacité et sera fait sous la salle de la Balance avec en plus une chambre froide qui pourra être mise à disposition pour des manifestations.

Les frigo et congélateur du restaurant seront également complètement rénovés, et raccordé aux mêmes sources de courant que les nôtres. Energie solaire et réseau. Les tarifs sont les mêmes depuis 20 ans, ils seront réétudiés, avec peut-être un tarif pour les habitants et un autre pour les externes. C'est plus écologique que d'avoir chacun son propre appareil pour le même coût annuel.

#### Communication de la Municipalité

- Yves Collet, le photovoltaïque de la STEP est en fonction et fonctionne correctement. Les travaux du petit collège d'Essertines sont en cours, de nouveaux locataires pourront y être accueillis bientôt. La haie de Laurelles du cimetière a été remplacée par une de Charmilles.
- Lauriane Chuard fait tout son possible pour faire avancer le projet de la rue du Milieu 7, mais la DGIP est tatillonne.
- Notre commune avec les sociétés locales va participer cette année au duel inter communal organisé par la Coop « la Suisse bouge », un flyer sera édité et distribué à tous les habitants.
- Christian Gonin nous a dit qu'il n'y avait pas trop de surprises avec les travaux de la route cantonale. Beaucoup d'arbres ont été plantés et ils devraient résister au bostryche, et le nouvel éclairage du terrain de sport a commencé ce jour.
- Alexandre Gygax, nous a informé que le PECC (Plan Énergétique Cantonal et Communal) se fait en 3 phases, soit l'engagement et l'élaboration qui sont terminés, et nous commencons maintenant la mise en œuvre.

Les démarches ont été faites avec « Essertines demain », anciennement nommé «Agenda 21 » et les sociétés locales avec le corps enseignant. Le tout va durer 3 années d'implications.

Des choix ont été faits dans le catalogue cantonal avec leurs fiches d'accompagnement qui aident à estimer les coûts, avec des détails comme l'accompagnement de la population dans ses actions pour répondre à ces changements en faveur des économies d'énergie.

Une fois qu'une action est réalisée, nous faisons un retour au canton.

Il y a une gouvernance pour le suivi des mises en œuvre composée de la Municipalité avec un groupe de suivi dont « Essertines demain » ou des partenaires externes selon les sujets, soit: 3 municipaux, Luc Gyger de Weinman Energie, 2 représentants «d'Essertines demain» et d'autres invités selon les sujets. Ils se rencontrent 2 fois par année pour faire le point sur l'avancement et aussi le budget.

L'objectif est que tout soit en place d'ici 2030, comme la mobilité en augmentant l'offre de transports publics, et aussi réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux d'environ 35 % par rapport à 2024.

#### Communication du Bureau

Pascal Henchoz nous a informé que le Préfet nous a rendu visite le 22 janvier pour le contrôle des documents du Bureau, et il a été très satisfait. Le Président a remercié le secrétaire pour sa réactivité et son travail.

Le prochain Conseil aura lieu le 16 juin et se passera dans la ferme du Ueli Leibundgut.

Il y a des changements dans la loi cantonale concernant déjà la prochaine législature, comme le nombre de membres à la Municipalité et au Conseil communal. Une différence d'importance, nous avons maintenant besoin de 12 viennent ensuite, et si nous passons à la proportionnelle ou à la majorité. Suite à la discussion entre les membres du Bureau et la Municipalité, il a été décidé le statuquo, soit 35 membres au Conseil avec le système majoritaire.

#### DANS LA SEANCE DU 16 JUIN 2025, LE CONSEIL COMMUNAL A :

#### Approuvé le rapport de gestion 2024

L'endettement de la commune a augmenté, en cause la construction du collège et la route. Mais la situation est meilleure que prévue, le nombre d'habitants étant croissant, les impôts le sont également.

#### A approuvé les comptes 2024

Nous avons eu un excédent de recettes, modeste mais appréciable, en partie grâce à la contribution de notre boursière Florence Baudraz.

#### Communication de la Municipalité

- Lauriane Chuard la mise à l'enquête pour le collège de la rue du Milieu 7 sera envoyée, elle passera dans le journal. Rien de nouveau pour les autres constructions.
   Elle remercie toutes les personnes et sociétés qui ont pris part ou organisé quelque chose dans le cadre du challenge de la Coop, elle a reçu de bons échos, que les activités étaient sympas, l'expérience sera renouvelée l'année prochaine.
- Christian Gonin Les travaux se poursuivent sur la RC 401, la Municipalité est contente de l'avancement et surtout de leur qualité. Il remercie les riverains concernés pour leurs compréhensions des désagréments occasionnés par ces travaux
  - Les forêts vont mieux, en espérant toujours qu'il y ait moins d'attaques de bostryches que l'année passée.
- Sylvain Jacot nous informe que les nouveaux panneaux à la déchèterie ont été posé, il remercie les agents qui s'en occupent, car il y a des gens malhonnêtes et irrespectueux envers eux.
  - Les études sont toujours en cours pour la récupération du phosphore dans les boues d'épuration depuis 6-7 ans. Le meilleur moyen de les extraire pour pou voir les réutiliser dans l'agriculture n'est pas encore trouvé.
  - L'apprenant Fabian Bugnon termine sa formation au 1er juillet.
- Alexandre Gygax a remercié la commission de gestion des finances pour l'excellente collaboration, également notre boursière Florence Baudraz qui a eu un énorme travail avec la migration MCH2.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1 ER JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026

Président: Pascal HENCHOZ Vice-président: Frédéric BAUER Secrétaire: Denis GAIMARD Secrétaire-suppléante:

Annie CHALLANDES

Scrutateurs (bureau):

Manuel DUCRET et Renaud PICCARD

Premiers suppléants:

Malyka Gonin et Nadine RAGUSIN

Seconds suppléants:

Jérôme MONIN et Thierry JAQUIER

Commission de gestion et des finances:

Thierry AUBERSON,

Laurent NEUSCHWANDER, Amaury LEIBUNDGUT, Philippe MOCCAND et Cédric WULLIENS.

Suppléants:

Alexandre COLLET et Albert FREI

Le secrétaire, Denis Gaimard

#### / IMPORTANT!

2026 commencera par les élections pour votre commune. Nous avons besoin de 5 membres à la Municipalité.

Pour le Conseil communal, il nous faut 47 personnes (35 Conseillers et suppléants) qui s'impliqueront dans la vie de notre charmante et sympathique commune d'Essertines-sur-Yverdon. Cette nouvelle législature commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2026 et finira le 30 juin 2031.

Comme à tous les niveaux politiques en Suisse, il y en a qui se représenteront, d'autres ne le feront pas.

Soyez vigilants, relevez votre boîte aux lettres, restez informés et si ça vous titille ou vous énerve, n'hésitez pas, mettez-vous sur les listes le moment venu!

# / Modifications

#### de notre RPGA

Des modifications mineures de notre règlement du plan général d'affectation sont actuellement à l'enquête publique. Le dossier peut être consulté au greffe ou sur notre site internet.

La municipalité sera présente le lundi **10 novembre 2025** de 17h à 18h30 au bureau communal et répondra aux éventuelles questions des habitants. Les questions peuvent aussi nous parvenir par mail à greffe@essertines-sur-yverdon.ch



# Restez en contact avec votre commune!

Les infos pratiques et l'actualité de votre Commune en toute simplicité sur COMMUNEapp.





# Agenda 2025-2026

#### / NOVEMBRE 2025

• 4 novembre Conférence Essertines Demain sur les hirondelles,

martinets et chauves-souris à 20h à la salle de la Balance

7 novembre Repas convivial à la salle de la Balance
 14 novembre La nuit des contes à la bibliothèque

• 26 novembre Assemblée d'Essertines Demain ouverte à tous

à 20h à la salle de la Balance

28-29 nov. Soirées de gym à la grande salle
30 novembre Votations cantonales et fédérales

#### / DÉCEMBRE 2025

• 6 décembre Téléthon au local de la voirie, route d'Echallens 3

• 6-7 décembre Marché de Noël à la grande salle

• 8 décembre Conseil communal 20h à la salle de la Balance

11 décembre Né pour lire, 9h · 10h à la bibliothèque
 12 décembre Repas convivial à la salle de la Balance

• 13 décembre Distribution des sapins de Noël au Refuge des Biolets

#### / **JANVIER 2026**

• 9 janvier Repas convivial à la salle de la Balance

#### / FÉVRIER 2026

• 6 février Repas convivial à la salle de la Balance

#### / MARS 2026

• 8 mars Brunch en faveur de Tal'Entraide

• 21 mars Coup de balai

# L'ancienne école va retrouver une nouvelle vie grâce à la Fondation Saint-Barthélemy

Après plusieurs mois de réflexion, l'ancienne école va être réaménagée pour accueillir les activités de la Fondation Saint-Barthélemy. Ce projet marque une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine communal et le soutien aux initiatives sociales.

Le bâtiment, vide depuis l'ouverture du nouveau collège en 2023, va faire l'objet d'un réaménagement complet. Au rez-de-chaussée, un espace d'accueil de jour et une cuisine dédiée à cet espace seront créés ainsi qu'un local pour un usage communal et un WC. 12 chambres seront aménagées dans les anciennes salles de classe et les anciens locaux de la municipalité. Un espace commun, avec cuisine, salle de détente et WC seront créés dans les combles. A cet étage se trouvera aussi la chambre du veilleur. Le bâtiment sera équipé d'un ascenseur.

Ces travaux de transformation vont débuter d'ici à la fin de l'année.

Les extérieurs du bâtiment seront aussi réaménagés. Ils font l'objet d'une seconde enquête. Le but sera de déminéraliser la cour et de créer un espace convivial pour les résidents et les habitants de la commune.

Lauriane Chuard



#### / Hirondelles, martinets et chauves-souris

# Conférence gratuite le 4 novembre 2025

L'association Essertines Demain vous invite à une conférence animée par Alexandre Maillefer, biologiste spécialisé, qui mettra en lumière plusieurs espèces emblématiques de notre région: l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique, le martinet ainsi que les chauves-souris.

Au fil de la soirée, vous découvrirez le rôle essentiel que jouent ces espèces dans nos écosystèmes, leur interaction avec l'être humain et leur contribution à la biodiversité. Seront également abordées les menaces qui pèsent sur leurs habitats, notamment la destruction des zones naturelles, ainsi que des pistes concrètes pour mieux les préserver.

La rencontre se clôturera autour d'un apéro convivial, propice aux échanges.

Rendez-vous le 4 novembre 2025 à 20h, à la salle de Balance.

Pour toute question: info@essertines-demain.ch www.essertines-demain.ch



## Balade guidée

À l'issue de la conférence, vous aurez l'occasion de vous inscrire à une balade guidée par Yves Menétrey, ornithologue passionné. Il vous initiera à la reconnaissance des chants d'oiseaux, vous fera découvrir les enjeux liés aux espaces bâtis et partagera de nombreux conseils pratiques pour favoriser la présence des espèces qui ont besoin d'une attention particulière. Si vous ne pouvez pas assister à la conférence mais que le sujet vous intéresse, écrivez-nous à info@essertinesdemain.ch.

Date : **30 mai 2026 de 9h à 11h30** Lieu du rendez-vous : grande salle d'Essertines-sur-Yverdon Nombre de places limitées Apéritif offert à la fin de la balade





#### / Brunch annuel d'Essertines Demain

# Save the date!

Le dimanche 8 mars 2026, partageons un délicieux moment de solidarité lors du brunch d'Essertines Demain, au bénéfice de l'association Tal'Entraide d'Échallens.

Cette édition, nos bénéfices iront une nouvelle fois en faveur de Tal'Entraide, association privée fondée en 2015 et qui rassemble à Echallens des aliments en date limite de vente et les distribue - pour 1 franc symbolique - chaque vendredi après-midi aux habitants du Gros-de-Vaud titulaires d'une carte de bénéficiaire.

Un moment convivial et solidaire à ne pas manquer!

#### Infos pratiques:

Dimanche 8 mars 2026 de 9h30 à 13h00 à la grande salle d'Essertines-sur-Yverdon

30 CHF par personne. Enfant jusqu'à 12 ans: 1 CHF/année d'âge

Inscription jusqu'au 2 mars 2026 auprès de Vanessa Collet au 079 715 49 39 ou par email à: info@essertines-demain.ch ou en scannant le QR code ci-contre.

Vanessa Collet



# Repas convivial

Essertines Demain est heureuse de convier les personnes retraitées de la commune au repas servi à la salle de la Balance presque tous les premiers vendredis du mois.

Le repas est préparé par le restaurateur local, le dessert par une des organisatrices ou participant-e-s.

Prix du repas: CHF 15.-

Vous pouvez vous inscrire auprès de Laurence Rufer au 024 459 12 89 ou Béatrice Bliesener au 079 297 04 87 ou beatrice@naturoreflex.ch

Béatrice Bliesener





#### / 2 ans plus tard...

# Apprendre à tailler vos jeunes arbres

Une formation gratuite pour apprendre à tailler vos jeunes arbres. En 2023, pour célébrer les 20 ans d'Agenda 21 (désormais appelée Essertines Demain), vingt arbres haute tige ont été plantés chez des habitants d'Essertines. Deux ans plus tard, ces jeunes arbres ont bien pris racine et il est temps d'effectuer leur première taille, étape importante pour assurer leur bonne croissance et leur longévité.

Afin d'accompagner cette démarche, une petite formation pratique sur la taille des jeunes arbres haute tige est organisée. Le cours, d'une durée d'environ deux heures, se tiendra un samedi au mois de janvier (date précise à venir). Il est gratuit et ouvert à tous les habitant-e-s de la commune, qu'ils-elles aient ou non accueilli un arbre lors de l'action de plantation.

Date précise et inscriptions sur notre site www.essertines-demain.ch ou en scannant directement le QR code cijoint.

Amaury Leibundgut





# Coup de balai

L'opération Coup de balai qui invite nos citoyens-nes à enfiler des gants et se jeter à l'eau, enfin presque, pour effectuer un petit nettoyage de 2h des abords de la commune a eu lieu le samedi 29 mars 2025. À cette occasion, la municipalité a mis à disposition sacs, gants et gilets pour les 25 participant-e-s qui ont ratissé les routes autour d'Essertines, le terrain de sport, l'arrêt de bus ou encore le Buron, eh, oui notre jolie rivière limitrophe avec Belmont-sur-Yverdon situé au détour de la forêt tout en bas du village.

Le gros lot: deux pneus de tracteur, une vieille poussette et un boguet ont été retrouvés en forêt au bord de la rivière.

Adultes et enfants se sont retrouvés avec l'association Essertines Demain qui avait coordonné l'action, pour se réchauffer avec un apéritif copieux offert par la commune.

Alexandra Dutoit

Nous vous donnons rendez-vous le 21 mars 2026 pour participer à la prochaine chasse aux déchets dans notre Commune.









# Les fenêtres et portes de l'Avent 2025



Chers habitants,

Cette année, les fenêtres et les portes de l'Avent sont organisées conjointement entre Essertines, Epautheyres, Nonfoux et la Robellaz.

Cette tradition consiste à créer un calendrier vivant de Noël pour les villages. Jour après jour, une fenêtre décorée s'allume à l'attente de Noël. C'est un prétexte parfait pour une promenade et pour savourer la créativité des habitants.

Pour rendre ce moment encore plus convivial, vous pouvez, si vous le souhaitez, organiser une porte ouverte apéritive généralement en extérieur ou dans un garage. Nous comptons sur votre participation afin d'animer nos villages de la magie de Noël.

#### Option créative fenêtre

Je choisis une date du mois de décembre pour décorer une fenêtre

# Option apéro porte ouverte

Je souhaite accueillir les habitants pour un apéro en toute simplicité à la date de mon choix

Nous serons ravies de recevoir vos inscriptions pour une fenêtre ou une porte ouverte jusqu'au 13 novembre 2025.

Le planning vous parviendra ultérieurement par courrier, il sera également visible dans l'application «communeApp», sur le site internet de la commune et les piliers publics.

Elodie 079 833 57 15 (whatsApp) ou elodie.auberson@gmail.com Maude 076 812 07 80 (whatsApp) ou maude.pavillard@gmail.com

# **—**

#### / L'éco-conseil

# Décorations d'hiver

Pas besoin d'acheter des décorations en plastique pour créer une ambiance chaleureuse à la maison! La nature offre tout ce qu'il faut pour une déco hivernale écologique et poétique.

#### Idées de récup' naturelle:

- Pommes de pin, branches de sapin, glands, écorces et feuilles séchées pour des centres de table ou des guirlandes.
- Oranges séchées au four, bâtons de cannelle, clous de girofle: ça sent bon et ça embellit!
- Bocaux en verre transformés en photophores avec un peu de ficelle et des éléments naturels.

Ludique, créatif, et zéro déchet!

#### / Le four à pain d'Essertines

## Trois allumages, trois moments de partage

Le four à pain, véritable cœur battant du village, a connu une belle série d'allumages cet été, témoignant de son

rôle central dans la vie communautaire. Le 1er août, à l'occasion de la fête nationale, il a été rallumé dans une ambiance festive et patriotique. Ce moment fort a marqué le début d'une journée riche en traditions et en rencontres.

Puis, le 30 août, le four a repris du service pour la Fournée 2025. Une matinée lors de laquelle des pains, tresses et gâteaux ont été confectionnés attirant de nombreux villageois. Des gâteaux aux pruneaux ont aussi été préparés pour le culte du dimanche 31 août lors duquel la paroisse prenait congé des pasteurs Florence Blaser et Marc Lennert.

Enfin, début septembre, c'est pour les

écoles que le four a été allumé. Un moment qui a permis aux enfants de mettre la main à la pâte. Une expérience enrichissante qui lie apprentissage et plaisir.

Trois allumages, trois occasions de se retrouver autour du feu, du pain et de l'amitié.

Le four à pain continue de faire vivre les traditions, tout en rassemblant les générations

A noter encore que le four sera allumé pour la fenêtre de l'Avent de la commune qui aura lieu le vendredi 5 décembre.

Lauriane Chuard

#### / Epautheyres

# Repas canadien

Comme chaque année, les habitants d'Epautheyres se retrouvent lors du repas canadien durant le dernier week-end des vacances d'été. C'est également l'occasion pour les enfants de retrouver les copains d'école et se défouler avant la rentrée scolaire.

C'est aussi l'opportunité de rencontrer les nouveaux habitants arrivés au village, de partager des souvenirs et d'apprécier les bons moments de la vie dans une belle ambiance festive.

Au menu, grillades et bons plats concoctés par les habitants du village, ce qui agrémente un magnifique buffet avec des saveurs de tous horizons.

Au cours de la soirée, l'animation loto a fait deux chanceux.

Le groupe des dames d'Epautheyres remercie chaleureusement la municipalité et les employés communaux de mettre à disposition les tables, les bancs et les deux grills.

Un grand merci également aux habitants d'Epautheyres de contribuer à faire perdurer nos traditions villageoises.

On se rejouit déjà de se réunir lors de la Fête de Noël qui aura lieu le 13 décembre.

Alexandra Jaccard





#### **Espace FamilleS Bercher 2025-2026**

Des c2/lebrations joyeuses, interactives pour tous les 2ges o2 les familles sont 2 lavise.

En bleu: des rencontres plut©t pour les ados En vert: des rencontres plut©t pour les enfants

- Samedi 27 septembre 10h30 Piqûre de rappel sur la vie de Jésus
- Dimanche 26 octobre 10h30
   Ouverture de la saison pour les groupes d'enfants et d'adolescents
- Vendredi 21 novembre 18h30 Avec un groupe de jeunes musiciens
- Dimanche 30 novembre 17h
  Crèche vivante
- Samedi 17 janvier 10h30
   Brunch
- Samedi 7 f

  vrier 10h30

  Les héros de la Bible
- Vendredi 20 mars 18h30 Célébration pour tous préparée par les adolescents de la 7<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année. Apéro.
- Mercredi 1<sup>er</sup> avril 17h30
   Fêter Pâques suivi d'une collation
- Dimanche 26 avril 10h30 Célébration de fin de saison





#### Marché de Noël d'Essertines

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre traditionnel Marché de Noël, qui se tiendra le **samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025** à la Grande Salle d'Essertines-sur-Yverdon.

Cette manifestation met à l'honneur l'artisanat local, avec plus de 25 exposants proposant exclusivement des créations faites main. Une buvette sera à disposition pour vous restaurer tout au long de la journée.

Les après-midis, de 14h à 16h, les enfants pourront participer à un atelier de bricolage de Noël. Le dimanche à 14h, le Père Noël viendra faire une visite surprise pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Enfin, ne manquez pas notre concours spécial, une belle occasion de tenter votre chance et de repartir avec un joli lot!

Barbara Agushi

#### / Paroisse du Sauteruz

# Camp d'été de la paroisse 2025

Cette année, le camp a eu lieu au Valais, au fond du Val d'Hérens, à la Forclaz: une magnifique semaine qui a permis début juillet à 56 enfants accompagnés de leurs 15 monitrices et moniteurs, de 4 cuisiniers toujours au top ainsi que de l'équipe pastorale Clémentine Bussard, Francine et Vincent Guyaz de vivre à travers le thème du Psaume 23 (le Psaume du Bon Berger) des activités variées et joyeuses.

Parmi les temps forts vécus par tout ce petit monde, on peut relever la confection de mini-vitraux inspirés de celui du bon Berger de l'église de Bercher réalisé par Rivier, des rallyes plus ou moins calmes ou sportifs, des célébrations, une belle promenade au barrage de Ferpècle, une grande Ste-Cène en plein-air, et bien sûr une fiesta le dernier soir aux saveurs de raclette qui a permis à plusieurs participants de partager leur incroyable talent!

Une telle aventure mobilise de nombreuses ressources, en particulier bénévoles et financières et la paroisse du Sauteruz tient à dire sa grande reconnaissance pour toute l'énergie rassemblée pour cette semaine appréciée chaque année par tous ces enfants et leurs familles.

Le chalet pour l'édition 2026 est réservé du côté de Ballaigues du 28 juin au 3 juillet...



# Rencontres pour les enfants et les ados

Le groupe pour les enfants de 5 à 10 ans se retrouve dès l'automne à Essertines une ou deux fois par mois, renseignements auprès de Natacha Horisberger au 077 428 02 04.

Pour les ados de la 7<sup>ème</sup> à la 10 <sup>ème</sup> année, 6 rencontres (on peut venir à une, deux, trois ou toutes...) à Bercher avec jeux, partages et réflexions pour expérimenter la foi et les valeurs chrétiennes.

Pour les jeunes de  $11^{\rm ème}$  année et pour les plus âgés qui n'en n'ont pas eu l'occasion : un parcours jusqu'au printemps pour se positionner sur sa propre foi et se préparer à une possible confirmation ou un baptême.

En tous les cas, n'hésitez pas à demander des informations à votre pasteur Vincent Guyaz · 079 203 21 14 · vincent.guyaz@eerv.ch ou d'aller chercher les infos sur notre site internet paroissial : www.sauteruz.eerv.ch

# Organisation paroissiale pour la rentrée

Dès ce mois de septembre, notre paroisse s'est organisée de la manière suivante en collaboration avec la paroisse voisine du Plateau du Jorat:

- Le conseil paroissial est toujours composé de 9 bénévoles enthousiastes, sous la présidence de Pierre-François Duc
- Le pasteur Vincent Guyaz · à 50% reste impliqué pour des cultes, la vie de la paroisse, le catéchisme et l'Espace Familles
- La pasteure Nina Jaillet de la paroisse voisine s'occupe du programme pour les groupes d'enfants pour nos deux paroisses
- La pasteure Laurence Bohnenblust Pidoux, bien connue ici, vient en appui à 20%
- Le pasteur retraité Daniel Alexander sera en appui à 30% dès le 1<sup>er</sup> octobre
- Pour les cérémonies d'adieu dans nos deux paroisses, l'équipe pastorale présentée ici et renforcée par le pasteur retraité Xavier Paillard, se répartit une permanence téléphonique au 021 641 03 12

# L'espace FamilleS à l'église de Bercher

Ne manquez pas de partager l'un de ces moments spécialement conçus pour les familles, enfants et adolescents dans un lieu où vous vous sentirez bien!

Prochaines dates:

- Dimanche 26 octobre à 10h30
- Vendredi 21 novembre à 18h30
- La crèche vivante dimanche 30 novembre à 17h

Vincent Guyaz



Traditionnelles soirées de gymnastiques

les 28 et 29 novembre 2025

# Contes & Légendes

Mise en scène des sketches Joël Buchwalder

> Portes 19h00 Rideau 20h00







#### / FSG Essertines

## Fête fédérale de gymnastique - Lausanne 2025

Cet été, Lausanne a accueilli la Fête fédérale de gymnastique, un événement d'envergure nationale rassemblant des milliers de gymnastes venus de toute la Suisse. Profitant de la proximité, notre société a participé avec une délégation d'enfants motivés et enthousiastes. Au programme: course, lancer, saut, mais aussi de nombreux moments de partage et de convivialité.

Au-delà des résultats sportifs, cette journée a été l'occasion pour nos jeunes athlètes de découvrir l'ambiance unique d'une manifestation fédérale, de se mesurer à d'autres sociétés, et surtout de vivre une expérience inoubliable. Les sourires, la camaraderie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Nous tenons à remercier les moniteurs pour leur engagement, ainsi que les parents venus encourager et soutenir nos gymnastes.

Le comité

# / Nouvelle exposition à la bibliothèque d'Essertines

# Essertines dans 100 ans!

L'année dernière, nous vous proposions une magnifique exposition de cartes postales et photographies anciennes d'Essertines. Vous êtes nombreux et nombreuses à être venus visiter l'exposition et vous remémorer des souvenirs. Partager avec vous autour de ces belles images a été un réel plaisir.

Suite à cette exposition, nous avons prêté ces anciens témoignages aux classes d'Essertines. Les élèves se sont rendus dans le village pour retrouver où les photos avaient été prises et ont constaté les changements opérés ces 100 dernières années.

Nous leur avons ensuite proposé d'imaginer ce à quoi ressemblera Essertines dans le futur: Y aura-t-il des soucoupes volantes? Des gratte-ciels? Des maisons en forme d'arbre?

Venez découvrir les créations de deux classes d'Essertines et rêvez avec eux au futur.

La bibliothèque est ouverte les samedis de 10h à 11h30 ainsi que le premier vendredi de chaque mois de 15h à 16h30. Fermé pendant les vacances scolaires.

Envie de donner quelques heures par année à cette belle bibliothèque? Nous accueillons toujours de nouveaux bénévoles. Vous pouvez contacter Céline au 076 327 09 92.

Sarah Poncet

#### / Paysannes vaudoises de Vuarrens et Essertines

Pour clore notre saison 2024/2025, notre groupe APV Vuarrens-Essertines, a eu l'occasion d'aller dans la belle région de Brienz. Visite de la fabrication Trauffer, puis repas au bord du lac. Bien restaurées, nous avons embarqués sur le bateau en direction des chutes de Giessbach.

Tout au long de l'année nous avons pu également participer à plusieurs activités tant créatrices que culinaires, ainsi que différentes manifestations (vente de merveilles et pâtisseries au Marché d'Echallens).

Pour cette nouvelle année 2025/2026, nous aurons au programme: Différents cours créatifs au fil des saisons, chocolat, yoga, bien-être, ateliers, balade au clair de lune, repas spectacle, visite de la ferme aux agrumes, et bien d'autres choses encore.

Alors si l'envie vous tente de venir découvrir notre association, c'est avec plaisir que nous vous présenterons notre groupe plus en détail. Pour ceci vous pouvez contacter notre présidente Pittet Mélissa au 079 557 62 19.

www.apv-vuarrens-essertines.blogpot.com Caroline Brulé





s © Caroline Brulé

#### / Nous vous proposons une recette de saison

#### Crème Bavaroises au mokka

Ingrédients: Préparation pour 4 personnes:

2,5 dl de lait Dans une casserole, mélanger les ingrédients et 1 gousse de vanille porter lentement au seuil de l'ébullition en

2 cs rases de café en poudre remuent constamment.

2 jaunes d'œuf Retirer du feu quand la crème a pris (cuire à la nappe).

50gr de sucre Enlever la gousse de vanille après l'avoir raclée.

4 feuilles de gélatines Tremper dans l'eau froide. Une fois ramollies, essorer et incorporer à la crème

en remuant jusqu'à ce qu'elles soient dissoutes.

2,5 dl de crème à 35 % Fouetter en chantilly et incorporer délicatement à la préparation.

Répartir dans des verrines et laisser prendre au minimum 4h au réfrigérateur

Copeaux de chocolat ou grains de café en chocolat Décorer avant de servir.



# notos © Denis Villard

#### / Glucose

#### La passion du sucre

Pour la 3<sup>ème</sup> fois en 15 ans, oui oui déjà... Glucoze change de logo! Mais ne vous inquiétez pas, pas de faillite, ni de rachat, aucun drame derrière tout ça. Mais pour pouvoir déposer officiellement notre marque, nous avons dû retoucher le logo.

Résultat? Glucoze est une marque déposée... et on est très fiers (même si notre logo, lui, a dû passer une nouvelle séance de relooking).



Et puisque l'on aime partager les bonnes nouvelles... le 1<sup>er</sup> décembre nous organisons la fenêtre de l'Avent. Que vous soyez des nouveaux habitants ou des habitués de longue date, vous êtes chaleureusement invités à venir découvrir, goûter et papoter avec nous!

Denis Villard www.glucoze.ch

#### / Administratus

L'administration sans stress, c'est possible.

Besoin d'un coup de pouce administratif ou fiscal?

Notre association enregistrée au registre du commerce depuis 2015, est là pour vous accompagner, avec expertise et bienveillance, dans toutes les étapes clés de votre vie administrative.

Que vous prépariez votre départ à la retraite, que vous deviez remplir votre déclaration d'impôts, ou que vous cherchiez à retrouver des avoirs oubliés de la LPP, une cession de créances, nous vous offrons un soutien personnalisé et accessible.

#### Vous partez à l'étranger?

Nous vous aidons à exporter vos droits. Nous préparons les demandes des rentesponts cantonales et fédérales, et aussi les rentes transitoires. Nous vous aidons et soutenons à naviguer dans les démarches complexes liées aux assurances, crédits, hypothèques et fonds de placement.

Nos services sont proposés à des tarifs associatifs, pour que chacun puisse bénéficier d'un accompagnement de qualité sans se ruiner.

Et ce n'est pas tout: nous couvrons bien d'autres aspects administratifs, souvent négligés mais essentiels à votre tranquillité d'esprit.

Manuela Maximiano & Denis Gaimard www.administratus.org

Contactez-nous et simplifiez votre vie administrative.



#### À votre service

nelle.maximiano@administratus.org Manuela 078 731 48 24 denis.gaimard@administratur.org Denis 078 712 24 29

Route de Corcelles 9·11 1417 Essertines sur Yverdon

Nous offrons dans chaque numéro la possibilité à deux entreprises de la Commune de se présenter.

Intéressé? Annoncez-vous à la rédaction!